



Orléans le 2302 2021

## **LA SOLUTION MIRACLE A LA PENURIE D'EFFECTIFS....REORGANISER LES TACHES....**

### Volet Sanitaire :

Pas de nouveau cas depuis notre CTR du 3 février.

### Volet Télétravail :

Une note incitant les chefs de service à la mise en place du télétravail doit être diffusée prochainement mais sa rédaction n'est pas encore finalisée.

Le nombre de demandes de télétravail augmente ainsi que le nombre de télétravailleurs équipés, soit 276 personnes contre 257 la semaine dernière.

Il reste 60 demandes en cours de traitement.

A ce jour, il y a 35 % des collègues en télétravail avec une quotité d'au moins 1 journée.

10% à 5 jours, 60% à 2 jours et moins et 5% entre 3 et 4 jours.

Le Loiret est en deçà du quota fixé au niveau national, mais la tendance tend à s'en rapprocher (objectif entre 40 et 50%).

Il faut compter en moyenne 2 semaines entre la demande et la mise en place. A noter que l'organisation des « tournées » de la CID doit être revue afin d'optimiser leur déplacement.

FO a tenu à rappeler que les collègues de la CID ne sont pas sous les ordres du DRFIP 45 mais ils ont également d'autres missions qui leur sont propres.

Le Directeur a convenu que le télétravail pour les encadrants était souvent incompatible avec leurs fonctions (hormis 1 journée de temps en temps).

### Difficultés dans les services :

#### **CHRO**

La semaine dernière, M. Poulet et Mme LE MANER sont allés au CHRO afin de visualiser les dysfonctionnements et de chercher des pistes d'amélioration. Seuls les services de la dépense et des hébergés ont été consultés.

Sur le service de la dépense, les chefs de pôles ont constaté que :

- les mandats viennent principalement de l'hôpital de Daumaison et non des hôpitaux arrivés dernièrement.

- une désorganisation du traitement des visas souvent liée à :
  - sollicitation par téléphone de l'ordonnateur directement sur le poste du collègue afin de prioriser certaines dépenses.
  - une augmentation des appels téléphoniques
  - la non priorisation des dépenses par l'adjointe ou le chef de poste (car l'ordonnateur les contourne).
- les effectifs sont aujourd'hui suffisants car un EDR est présent de manière permanente.
- un agent qui était dans le service dépense a été mis au recouvrement/comptabilité pour incompatibilité d'humeur.
- l'agent venu de Sully qui devait être à mi-temps sur le service dépense et sur les hébergés est à temps plein sur la dépense.

Conclusion : le service dépense n'est pas le plus en difficulté. Une réorganisation des tâches doit être menée selon le Directeur. Le suivi du délai de traitement permettra de connaître ou de reconnaître l'efficacité du nouveau dispositif mis en place par l'équipe encadrante du CHRO.

Sur le service des hébergés, l'organisation doit être revue et harmonisée en allégeant et en simplifiant certaines tâches. Les chefs de pôle ont constaté que les dossiers étaient traités intégralement par le service bien que la partie recouvrement pouvait être déléguée au service dédié.

De plus, le service SPL va prendre contact avec la CAF afin que les versements d'aides aillent directement sur les comptes des bénéficiaires et non sur la BDF du CHRO.

Le Directeur s'est engagé à suivre l'évolution de la nouvelle organisation toutes les semaines. En fonction des résultats, il affectera un nouveau collègue ou non sur le poste.

Pour les futures fusions, afin d'éviter les problèmes rencontrés lors de ce premier transfert, un audit va être engagé.

## **AMENDES**

La charge d'accueil a bien été augmentée. Le Directeur explique qu'avant la mise en place du guichet au sein du F1, le volume d'heure par semaine s'élevait à 14 h (4 demi-journées). Depuis juillet 2020, il s'élève à 21 heures et devrait être en théorie de 24h. Donc tout va bien, c'est normal !

M. Drano a rencontré la cheffe de poste mais n'est pas allé saluer les agents.

## **MONTARGIS MUNICIPALE**

La charge de travail induite par l'arrivée des trésoreries de Ferrière et de Courtenay provoque de grosses difficultés à Montargis municipale où le moral est clairement en berne.

## **CFM**

Les agents s'interrogent de savoir à quelle sauce ils vont être mangés quand le service fusionnera avec le CDIF. A ce jour, rien n'est déterminé sur un plan RH. Mais les agents concernés seront bien évidemment informés en temps et en heure !!!!

## **MEUNG SUR LOIRE**

La concentration des agents a surtout lieu le mardi. Selon le Directeur, le télétravail devrait résoudre ponctuellement ce problème dans l'attente du déménagement.

Selon le chef de poste, le renfort par 2 stagiaires contrôleurs ne pose pas de problème en termes de place.

Sur le retard des travaux, le Directeur s'est expliqué.

Le projet de SGC a été évoqué en juillet 2019. A cette époque une relocation n'était pas prévue. Lors de son arrivée dans le département, M. Dalles a souhaité un nouvel espace plus grand, qui a été demandé à la mairie de Meung, et a donc fait l'objet d'une étude et du projet de travaux actuellement en cours.

## **PLAN DE RENOVATION DE LA CITE ADMINISTRATIVE**

Rien n'a encore été décidé. Des nouvelles informations devraient être diffusées courant juillet. En attendant, tous les agents ont reçu le calendrier prévisionnel.